



Établissement d'enseignement de la musique, le Conservatoire remplit également des missions de création, de diffusion et d'animations à travers des concerts, des masters-classes, des conférences et des concerts-spectacles à destination des familles.

Organisées en partenariat avec l'Union Musicale de Persan et/ou avec d'autres structures (services municipaux, écoles, écoles de musiques, le Conseil Général du Val-d'Oise, ARIAM Île-de-France, Fondation Royaumont, etc.), ces activités permettent de développer des projets fondateurs.

Ainsi, le Conservatoire de Persan propose de l'éveil musical pour les plus petits (de 3 à 6 ans), de la formation musicale à partir de 7 ans, de la formation instrumentale pour tous, des pratiques collectives instrumentales, des pratiques collectives chorale. La musique d'ensemble occupe, enfin, une place de choix dans la pédagogie du Conservatoire.

Les activités et cours proposés

Formation musicale

- Jardin musical (3 - 4 ans),
- Éveil musical (5 - 6 ans),
- Formation musicale (à partir de 7 ans)
- Préparation à l'option Musique du baccalauréat

Cours de formation instrumentale

Flûte à bec, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, percussions, batterie, guitare, guitare électrique, mandoline, violon, violon alto, violoncelle, contrebasse.

Pratique collectives instrumentales

- Orchestre à cordes 1^{er} cycle
- Orchestre d'harmonie 1^{er} cycle,
- Orchestre symphonique de 2^e cycle,
- Orchestre d'harmonie de 2^e et 3^e cycles)
- Orchestre de 3^e cycle Les Mondes Nouveaux,
- Big-Band de Jazz,
- Orchestre à plectres de 1^{er} et 2^e cycles (Mandolines et Guitares),

Repères :

À savoir

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Persan est un établissement d'enseignement spécialisé contrôlé par le Ministère de la Culture.

L'agrément obtenu en 1995 reconnaît la qualité de l'enseignement dispensé.

À travers sa saison musicale et avec la collaboration de l'Union Musicale de Persan, le Conservatoire propose des concerts, très régulièrement, à l'auditorium de cette grande Maison des Musiques !

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 13h-21h
- Mercredi : 9h-21h
- Jeudi : 13h-22h
- Vendredi : 13h-21h30
- Samedi : 8h30-18h30

Horaires d'été :

Jusqu'au 30 juillet et du 25 août au 8 septembre :
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 14h-16h30

Documents :

-  [Règlement intérieur du conservatoire](#)
-  [Règlement des études musicales](#)
-  [Projet d'Établissement](#)

Voir aussi :

www.umpersan.fr

- Ensembles de guitares de 1^{er} et 2^e cycles,
- Quatuor de flûtes traversières
- Ensemble de saxophones,
- Ensemble et consort de flûtes à bec,
- Atelier de musiques actuelles,
- Atelier de percussions du monde (de 7 à 77 ans)

Pratiques collectives chorales

- Atelier chorale (de 7 à 9 ans),
- La Pré-Chanterie (ensemble vocal d'enfants de 9 à 11 ans),
- La Chanterie, (ensemble vocal d'adolescents de 11 à 18 ans),
- Le Petit chœur (ensemble vocal de 18 à 26 ans),
- Ensemble vocal d'adultes,
- Chorale mixte d'adultes.

▼ Coordonnées

Place de l'Hôtel de Ville
95340
Persan
01 39 37 46 86
crc-secretariat@ville-persan.fr

Source URL: <https://www.ville-persan.fr/equipement/conservatoire-rayonnement-communal>